

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET GUIDÉES



RÉF: 0890-05

La gestion d'appels d'offres ferroviaires dans le cadre de l'ouverture à la concurrence

> EN BREF

La passation des appels d'offre ferroviaires dans le cadre de l'ouverture à la concurrence requiert une phase de préparation complexe. Il faut estimer le potentiel des lignes, élaborer une stratégie de desserte ferroviaire de long terme et intégrée dans le système de mobilité, définir les modalités d'allotissement (train ou train et bus), rédiger le DCE et gérer la procédure. Le mode d'organisation doit également s'adapter à un contexte où les responsabilités des acteurs auront profondément muté.

THÉMATIQUES

Les enjeux de l'ouverture à la concurrence. Le mode ferroviaire dans le système de mobilité. Les acteurs et leurs rôles. Du diagnostic au programme. Les objectifs de la Région. La stratégie d'allotissement. Le périmètre et l'objet de l'appel d'offre. Le cadre légal de l'ouverture à la concurrence. Le traitement équitable des candidats. La rédaction du CCTP et la passation du marché. La gestion de la phase de négociation. La sélection des offres et la fin du marché. La phase d'exécution.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services transports des Régions et leurs AMO. Services centraux et déconcentrés du MTES. Ingénierie, bureaux d'études, cabinets spécialisés, OF.

> PRÉ-REQUIS

Une connaissance globale du cadre de l'ouverture à la concurrence est recommandée.

OBJECTIFS

CONDUIRE la phase amont : diagnostic, programme et stratégie d'allotissement.

APPREHENDER le cadre légal de l'ouverture à la concurrence, rédiger le DCE et maîtriser les procédures de passation du marché.

METTRE EN OEUVRE une organisation adéquate tout au long du projet.

> PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Exemples d'application
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 12 au 13 juin 2023 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 810,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Adeline DIEBOLD NICO, Directrice des mobilités ferrées, Région Grand Est
Clémentine DUGAS OLLIVIER, Chef de projet Ouverture à la Concurrence, Région Sud
Yves LAURIN, Directeur général, Territoires Mobiles

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 12 JUIN

09h00 - 09h30

Introduction et présentation de la session.

09h30 - 11h15

Adeline DIEBOLD NICO
Clémentine DUGAS OLLIVIER
Laurent de LA BROSSE, *Avocat associé, Oyat*
Yves LAURIN

L'approche stratégique

La mise en concurrence, un moyen dans une stratégie : quels objectifs ?
Le mode ferroviaire dans le système de mobilité et en tant que moyen d'aménagement du territoire.
Les facteurs clés du modèle économique.
Les acteurs et leurs rôles : qu'est-ce qui change ?

11h15 - 12h00

Heepen VOLKER, *Directeur général, Landesanstalt Schienenfahrzeuge Baden-Württemberg (SFBW)*

L'ouverture à la concurrence en Allemagne : retour d'expérience.

13h30 - 15h00

Adeline DIEBOLD NICO, Clémentine DUGAS OLLIVIER, Laurent de LA BROSSE, Yves LAURIN
Le cadre global et projets connexes
Le système ferroviaire, les facteurs environnants de l'exploitation et leur importance (infrastructures, installations de maintenance).
La démarche du projet.

15h15 - 16h30

Laurent de LA BROSSE

Le cadre légal

Le cadre légal de l'ouverture à la concurrence. Les principaux textes. Assurer un traitement équitable aux candidats : quelles informations leur transmettre ?

16h30 - 18h00

Adeline DIEBOLD NICO, Clémentine DUGAS OLLIVIER, Laurent de LA BROSSE, Yves LAURIN
La passation de l'appel d'offre et la conduite de la procédure

Les règles applicables.
Les étapes de la procédure et les points d'attention.
Le planning.
Témoignages des régions Grand-Est et Sud.

Fin de la journée à 18h00

MARDI 13 JUIN

9h00 - 12h30

Yves LAURIN

Adeline DIEBOLD NICO
Clémentine DUGAS OLLIVIER
La préparation et le déroulement
Qu'attendre d'une AMI ?
L'API

La détermination des effectifs à transférer
L'allotissement et le détournement de la convention TER.
La rédaction du DCE, quels points clés ?
Quel contrat, quels engagements attendus de l'entreprise ferroviaire ?
Quels risques avec quelles limites ? Quelles exceptions ?
Quelles données ?
La sélection des offres.
La gestion de la phase de négociation.
La mise au point du marché.
Penser la phase d'exécution du contrat
Prévoir la fin du marché.

14h00 - 15h30

Un représentant de Kéolis

Le point de vue de l'exploitant

L'exploitant face à l'appel d'offre : go/no-go, moyens pour répondre ?
Les risques vus par l'EF.
Conditions d'une bonne démarche de mise en concurrence vues par l'EF
Les données clés pour l'EF.

15h45 - 17h15

Adeline DIEBOLD NICO
Clémentine DUGAS OLLIVIER
L'organisation à mettre en place

La Région au défi de la conduite du projet de mise en concurrence.
Quels sujets nouveaux à traiter ?
Quelles évolutions de l'organisation des services sont nécessaires pour préparer, puis piloter ces contrats ?

17h15 - 17h30

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h30